



BERRE L'ÉTANG
L'AVENIR A COEUR

REÇU LE

29 JUL. 2020

MÉTROPOLITAIN AIX-MARSEILLE-PROVENCE
TERRITOIRE DU PAYS SALONNAIS

Service Urbanisme & Développement
Dossier suivi par : Emeline SQUARATTI
Tél : 04 42 74 94 83 – Fax : 04 42 74 94 79
Courriel : e.squaratti@berre-l-etang.fr

Objet : Modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Rognac – Avis de la commune dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées

Nos réf : MM/ND/ES/20A/04752

N°1077

Berre l'Étang, le 21 juillet 2020

Monsieur Nicolas ISNARD
Président du Conseil de Territoire du
Pays Salonais
Métropole Aix-Marseille Provence
Territoire du Pays Salonais
281, boulevard Maréchal Foch
13666 SALON DE PROVENCE Cedex

A l'attention de Madame Séverine BELLON

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis pour avis, conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, le dossier de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rognac, et je vous en remercie.

J'ai l'honneur de vous informer que ce projet n'appelle aucune remarque de ma part.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

Mario MARTINET
Maire de Berre l'Étang

Amis,

